

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 08 juillet 2014

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter les points suivants : subventions exceptionnelles, NIYAMA et Coopérative scolaire.

I. DEPENSES FETES & CEREMONIES

Madame le Maire est autorisée à effectuer toutes dépenses liées aux manifestations ou cérémonies publiques locales dans la limite des crédits inscrits au budget.

II. CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA CCHC

Suite aux transferts à la Communauté de Communes de Haute Charente (CCHC) au 1^{er} janvier 2014 des équipements relatifs au gymnase et à la piscine, la Commune de CHABANAIS s'engage à assurer une prestation de service (petits travaux) pour l'entretien et le fonctionnement.

III. MOTION DE SOUTIEN A L'AMF

Il est décidé de soutenir l'action de l'Association des Maires de France (AMF) contre la baisse massive des dotations aux collectivités territoriales.

IV. FACTURE CAFE DES SPORTS

Il est décidé de prendre en charge les boissons offertes à la banda et aux majorettes de CHABANAIS à l'occasion de la frairie de Pentecôte et de régler la facture de 65,70 € au Café des Sports.

V. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Des subventions exceptionnelles sont attribuées à :

- l'Association NIYAMA : 150 €,
- Coopérative scolaire élémentaire : 500 €,
- Culture et Connaissance : 150 €.

VI. CONVENTION POUR L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELERELEVE EN HAUTEUR

Il est décidé de prendre contact avec GRDF dans le but d'obtenir des précisions sur leur projet d'implantation de « compteurs communicants GAZ » sur les 3 sites de la Commune.

VII. GRATUITE DE LA SALLE DES FETES

La gratuité de la salle des fêtes est accordée à l'Association de danse ARABESQUE à l'occasion de leur gala qui a eu lieu le 20 juin 2014.

VIII. DUREE D'AMORTISSEMENT – FRAIS D'ETUDE DU GYMNASSE

La durée d'amortissement des frais d'étude du réaménagement du gymnase est fixée à 1 an.

IX. AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur Jean-Paul PASCAUD sera l' élu référent auprès de CALITOM.
- Une biennale de la lecture est organisée en partenariat avec la Région et la Médiathèque le 25 octobre à la salle des fêtes.
- La manifestation « Dimanche à 15h » aura lieu le 26 octobre. Un spectacle musical gratuit est proposé par le Conseil Général.
- Le point est fait sur l'organisation du 70^{ème} anniversaire de la bataille de CHABANAIS du 03 août 2014.
- Les élus rendent compte des réunions auxquelles ils ont assisté récemment telles que l'Assemblée Générale du Hand Ball, du tennis de table, Conseil Communautaire, soutien aux Communes, etc...